Anne Delizée

Chargée de cours

Responsable des programmes formation en interprétation de dialogue

Faculté de Traduction et d'Interprétation

Université de Mons

Santé mentale et interprétation : une collaboration riche de sens

Résumé de la communication

La Clinique des migrants et des exilés peut-elle se passer de l'interprète professionnel ?

L'interprète professionnel dispose d'une palette de compétences qui dépasse largement son rôle normatif. Certes, l'interprète restitue dans la langue cible les propos tenus en langue source, et il ou elle peut faire office de référent culturel dans certaines situations, mais peut également activer bien d'autres positions communicatives si nécessaire : référent·e linguistique, accueillant·e, co-gestionnaire de mémoire et d'histoire, collaborateur·rice sur le versant de la réflexion, médiateur·rice relationnel·le, intervenant·e social·e, etc.

Lorsque le·la thérapeute en santé mentale et l'interprète forme un tandem collaboratif, ces compétences peuvent être activées. Ces deux professionnels se mettent alors de concert au service de la thérapie, chacun depuis son champ de compétences. Cette collaboration nécessite accordage : le thérapeute peut impliquer cognitivement l'interprète, c'est-à-dire lui parler de son approche thérapeutique, des buts poursuivis et des moyens mis en œuvre. Ils peuvent s'accorder sur les enjeux communicatifs afin de co-gérer les défis du transfert interlinguistique et interculturel. Ils peuvent également discuter des enjeux relationnels, notamment des facteurs de construction de l'alliance thérapeutique et des phénomènes liés à l'intersubjectivité.

Grâce à cette métacommunication interprofessionnelle, c'est un immense champ de co-réflexion qui s'ouvre : les potentialités de ce dispositif à trois non figé ne peuvent qu'enrichir le travail psychothérapeutique.